

Données techniques >

Identification du véhicule

La plaque constructeur (A) est placée sur le longeron avant droit, dans le compartiment moteur.

Le numéro d'identification (VIN), à 17 caractères (norme CEE), est frappé à froid sur la tourelle de suspension avant droite (B). Il est aussi mentionné sur une plaque située sur le côté gauche de la planche de bord (~~et visible depuis l'extérieur à travers du pare-brise (C).~~)

L'étiquette (D) apposée sur le montant, près des charnières de la porte conducteur, indique :

- les pressions de gonflage des pneumatiques,
- les dimensions et pressions des pneumatiques,

- les marques de pneumatiques homologués par le constructeur,
- la pression de gonflage de la roue de secours,
- le numéro de séquence (besoin interne usine),
- le numéro DAM (pièces de rechange après vente),
- la référence de la couleur de la peinture,



Identification du véhicule